

REPUBLIQUE DU MALI

MINISTERE DE L'AGRICULTURE

PRESENTATION DE L'INITIATIVE RIZ DU MALI

CONFERENCE ORGANISEE PAR LA FONDATION SYNGENTA
A BAMAKO DU 5 AU 7 OCTOBRE 2011



I. CONTEXTE

Le GRM a adopté en 2008 une Stratégie de Croissance Accélérée (SCA) pour la période 2008-2012 avec son Plan d'action structuré en cinq (5) axes.

Dans l'axe «Développement des secteurs productifs », il s'est proposé entre autres de faire du Mali une puissance agro-pastorale.

Dans le sous secteur de la production agricole, il est prévu une production céréalière de 10 millions de tonnes à l'horizon 2012/2013, soit un taux d'accroissement de 21%/an.

I. CONTEXTE (suite)

L'atteindre de cet objectif, passe par une mutation des systèmes de production agricole à travers : (i) la maîtrise de l'eau par l'aménagement hydro agricole de 103 356 ha dont 61 910 ha en maîtrise totale, (ii) la promotion de techniques modernes et plus intensives de production agricole (utilisation plus généralisée des engrais et des semences et l'adoption de techniques améliorées de production) et (iii) l'équipement des exploitations agricoles en matériels agricoles performants (petite et grande motorisation).

I. CONTEXTE (suite et fin)

La mise en œuvre de la SCA, a permis au Gouvernement d'apporter une réponse à la fois conjoncturelle et structurelle à la crise céréalière généralisée de 2007/2008, par le lancement **d'un plan d'opération dénommé «Initiative Riz»**. Ce plan ambitionnait de réaliser l'autosuffisance du pays en riz dès la campagne agricole 2008/2009.

L'opérationnalisation de cette Initiative Riz s'appuie sur les stratégies prônées dans la Déclaration de Politique Générale du Premier Ministre, à savoir:

- *accroître la productivité à travers l'intensification agricole;*
- *valoriser les filières agricoles en y apportant de la valeur ajoutée par la mise en œuvre des unités de transformation adaptées et performantes.*

Pourquoi le Riz ?

- ❖ Au Mali, le riz contribue à environ 5% du PIB,
- ❖ La filière riz constitue un secteur stratégique,
- ❖ La consommation du riz est de 61,46kg/habitant/an avec une préférence pour le riz local,
- ❖ Le riz est une céréale très consommée en zone urbaine,
- ❖ Le riz est une culture d'intensification.

II. Stratégie de Production Rizicole:

- L'accent a été mis sur les systèmes à haut potentiel de production, tels que : les périmètres irrigués en maîtrise totale de l'eau, le développement de la culture du NERICA (isohyètes 800mm et plus);

Les autres systèmes de production, comme la submersion contrôlée, les bas-fonds et la submersion libre viennent en complément.



II. Stratégie de Production Rizicole: (suite et fin)

- l'équipement des producteurs en matériels agricoles (motopompes motoculteurs, batteuses, décortiqueuses, mini rizeries);
- le renforcement de l'appui conseil par le recrutement d'agents de terrain et la mise en place de moyens logistiques adéquats et leur fonctionnement;
- la disponibilité à temps et l'accessibilité aux engrais et semences de NERICA4 et leur subvention par l'Etat.



III. Modalités de la Subvention

La subvention de l'Etat a porté sur :

- **2008/2009**: les engrais minéraux et les semences certifiées du riz NERICA4 pour la production du riz;
- **2009/2010 et 2010/2011**: les engrais minéraux, les engrais organiques produits par les unités industrielles pour la production du riz, du maïs, du blé, du coton et les semences certifiées du blé, du maïs hybride, du niébé, du sorgho ;



III. Modalités de la Subvention (suite)

- **2011/2012:** En sus des autres cultures déjà mentionnées en 2010/2011, l'extension de la subvention a concerné les engrais sur les mil/sorgho (micro dose 32kg/ha) en 2011/2012 dans les grands bassins de production.
- Les Prix de Cession (PC) de ces engrais aux producteurs sont déterminés en début de chaque campagne agricole et adoptés par le Conseil Supérieur de l'Agriculture (CSA). Le prix de 12 500 FCFA/sac de 50 Kg d'engrais minéral tout type confondu a été maintenu jusque là. Pour les semences le prix de cession représente 50 à 60% du coût réel de vente par les coopératives semencières ou par les producteurs semenciers/privés.
- Les Prix Repères des Fournisseurs sont fixés pour chaque type d'engrais et par zone de livraison en concertation avec les fournisseurs. Ces prix ont subi une baisse entre 2008 et 2011 en passant de 20 000 FCFA le sac de 50Kg d'urée et 25 000 FCFA le sac de 50 Kg de DAP en 2008 à 16 000 FCFA le sac de 50Kg d'urée et 21 225 FCFA le sac de 50 Kg DAP en 2011.

III. Modalités de la Subvention (suite et fin)

- Au-delà de ces prix repères, aucune offre de fournisseur d'engrais n'est recevable dans le cadre de la mesure de subvention.
- La Subvention à la charge de l'Etat porte sur le différentiel entre le prix de cession et les prix repères des fournisseurs.
- L'accès à la subvention est subordonné à la présentation d'une caution technique délivrée par les structures d'encadrement.

Caution Technique:

Indications sur la caution technique :

- Nom et prénom du bénéficiaire-sexe- N° Identification, Région, Commune, Village- Structure d'encadrement
- Type de culture pratiquée et superficies emblavées
- Type d'engrais et besoin en engrais en tonne ou en sac de 50Kg
- Date de délivrance
- Nom et prénom de l'Agent d'encadrement et sa Signature
- Visa du Chef Secteur/Zone ou son représentant.

Remboursement de subvention:

Le paiement de la subvention aux fournisseurs des intrants agricoles se fait sur la base de la constitution d'un dossier comportant les éléments suivants:

- Les contrats de fourniture d'engrais entre le fournisseur et les producteurs dans le cas des appels d'offres;
- L'attestation ou le bordereau de livraison des engrais du fournisseur; la liste des producteurs bénéficiaires d'engrais; la demande de paiement de la subvention faite par le fournisseur; la facture du fournisseur sur la subvention demandée;
- Le quitus fiscal en cours de validité.

Circuit Administratif et Financiers des Dossiers de Remboursement de la Subvention:

Les dossiers de remboursement de la subvention doivent passer par le circuit suivant :

- Secteurs/Zones → DRA /Offices
- DRA /Offices →DNA
- DNA →CT/Initiative Riz (Ministère de l'Agriculture)
- CT/Initiative Riz → DFM/MA →CF → DFM/MA
- DFM/MA →DGB → Payeur Général du Trésor →BNDA.

V. Subventions accordées par l'Etat:

Désignation	Campagne 2008/2009	Campagne 2009/2010	Campagne 2010/2011
Riz	11 585 352 355 FCFA	2 977 824 085 FCFA	9 877 978 600 FCFA
Blé		53 175 431 FCFA	621 721 500 FCFA
Maïs	0	2 286 543 494 FCFA	4 538 809 800 FCFA
Systeme Coton	0	10 805 263 840 FCFA	10 005 886 405 FCFA
Semences Riz	53 128 620 FCFA	77 193 150 FCFA	753 900 000 FCFA
Semences Sorgho	0	0	477 250 000 FCFA
Semences Niébé	0	0	241 132 500 FCFA
Total	11 638 480 975	16 200 000 000 FCFA	26 516 678 805 FCFA

Les subventions accordées par l'Etat au cours des trois dernières campagnes, ont augmenté à un taux moyen de 14% par an.

VI. Equipements Agricoles:

Désignation	2008/2009	
	Nombre	Valeur FCFA
Motoculteurs	70	175 000 000
Batteuses	120	254 337 696
Décortiqueuses	130	149 435 000
Motopompes	36	481 205 584
Mini rizeries	7	156 450 000
Total		1 216 428 280

VI. Equipements Agricole : (suite et fin)

- Les équipements sont cédés à crédit au taux d'intérêt de 7%. Le remboursement s'étale sur **5 ans** avec une année de différé. La BNDA a été responsabilisée par le Ministère de l'Agriculture pour assurer le recouvrement des échéances sur ces équipements agricoles et de jouer le rôle de teneur de compte.



VII. Service d'Appui Conseil:

Recrutements des agents effectués par campagne :

- Campagne 2008/2009 : 102
- Campagne 2009/2010 : 100
- Campagne 2010/2011 : 100



Au total 302 agents ont été recrutés en 3 ans pour renforcer le dispositif d'appui conseil.

VIII. Financement

- **2008/2009:** - Etat= **9,6** milliards de FCFA;
 - PTF= **3,6** milliards de FCFA;
 - Producteurs= **21,4** milliards de FCFA (apport personnel et prêts accordés par les Banques & SFD);
- **2009/2010:** - Etat= **16,2** milliards de FCFA;
- **2010/2011:** - Etat= **26,5** milliards de FCFA.
- **Total contribution de l'Etat= 52,3** milliards de FCFA (3 campagnes agricoles)

IX. Les résultats de production du Riz:

Campagnes agricoles	Prévision (T)	Réalisation (T)	Taux de réalisation (%)
2008/2009	1 618 323	1 607 647	99,34
2009/2010	2 003 040	1 950 805	97,39
2010/2011	2 268 054	2 308 233	101,7

La production de riz marchand au cours des trois dernières campagnes sont respectivement de 964 588 tonnes ,1 346 055,45 tonnes et 2 308 233 tonnes. Ces quantités couvraient largement les besoins de consommation intérieure et offraient des excédents commercialisables variant de 64 588 tonnes à plus de 450 000 Tonnes de riz marchand.

Evolution des productions céréalières:

Campagnes agricoles Cultures	2007/2008	2008/2009	2009/2010	2010/2011	Taux d'augmentation (2010/2008)
Riz	1.082.384	1.607.647	1.950.805	2.308.233	13%
Maïs	689.918	740.108	1.476.995	1.403.576	203%
Blé	8585	13.166	15.132	23.788	277%
Sorgho	900.791	1048688	1.465.620	1.256.806	39,5%
Mil	1.175.107	1.364.469	1.390.410	1.373.342	16,8%
TOTAL PRODUCTION	3.856.785	4.774.078	6.298.960	6.389.533	65,6%

Production de coton graine:

Coton	Superficie (ha)	Production (tonne)	Rendement en Kg/ha
2005/2006	521 029	508 536	976
2006/2007	459 265	398 562	868
2007/2008	283 927	247 584	872
2008/2009	196 712	190 000	966
2009/2010	250 197	236 400	945
2011/2012	285 985	261 944	916

L'augmentation de la production est de 37% par rapport à l'année d'avant l'initiative (2008/2009) essentiellement liée à la subvention des engrais et le paiement à temps du coton graine. (Source: CPS/SDR)

X. La Commercialisation:

Le dispositif de commercialisation est orienté vers la mise en relation des groupements de producteurs et des opérateurs privés.

- Les groupements paysans qui détiennent les stocks les mettent sur les marchés en fonction de leur propre planning et de l'évolution des prix.
- Une étude financée conjointement par AGRA et la Fondation SYNGENTA est en cours pour bien définir des systèmes appropriés pour la commercialisation des céréales sèches et du riz au Mali.



XI. Suivi Evaluation:

- La supervision de la campagne se fait suivant le dispositif en vigueur au niveau du Ministère de l'Agriculture, qui consiste à effectuer des visites de terrain par des équipes multidisciplinaires. Chaque niveau administratif organise sa visite de terrain avec ses experts.
- Au régional et local, le rythme de supervision est mensuel. Au niveau national, deux missions sont prévues/an
- Des bulletins hebdomadaires sur le suivi de la campagne sont produits par le Ministère de l'Agriculture et transmis à la Primature.
- L'estimation de la production se fait à travers l'EAC. L'échantillon est passé de 2500 exploitations en 2008/2009 à 7000 exploitations en 2009/2010 et 2010/2011.

XII Difficultés:

- Complexité de l'organisation du volet commercialisation;
- lenteur dans le traitement des dossiers de remboursement de la subvention;
- la mobilisation souvent tardive des ressources financières pour le fonctionnement correct du système de suivi,
- l'insuffisance de semences de NERICA4 la première année de l'Initiative Riz
- le faible taux de remboursement des crédits engrais et équipements agricoles;
- des tentatives de fraudes de la subvention par certains fournisseurs en complicité avec les agents, voire certains paysans.

XIII. Les effets induits de l'Initiative Riz:

Pour les producteurs :

- Garantie de la sécurité alimentaire des ménages ruraux producteurs de riz suite à l'augmentation de la production,
- L'accélération de la dissémination du NERICA : les surfaces sont passées de 3 000 ha en 2006 à 11 000 ha en 2008 et à 54229 ha en 2010/2011.
- L'amélioration du taux de mécanisation.
- L'amélioration de la qualité du riz marchand grâce aux équipements post – récolte (batteuses, mini rizeries).

XIII. Les effets induits de l'Initiative Riz: (suite)

Pour les consommateurs :

- Dans un contexte mondial marqué par une hausse généralisée des prix des produits de première nécessité, le consommateur malien bénéficie du prix du riz le plus bas de la sous région avec un écart de prix variant entre 100 et 150 FCFA/ kg.

Pour les opérateurs économiques et autres prestataires :

- Les commerçants de riz, transporteurs, banques, fournisseurs d'équipements agricoles, transformateurs, ont enregistré une augmentation considérable de leurs chiffres d'affaires.

XIII. Les effets induits de l'Initiative Riz: (suite et fin)

- **La croissance du secteur primaire de 2008 à 2010** a été successivement de +13,2%, +5,6% et +11,5%. Elle a été tirée par la production agricole 16%, elle-même tirée par celle du riz (+26%). La production céréalière a atteint environ 6,4 millions de tonnes en 2010 (+17,4%) dont 36% de riz contre 33,5% en 2009 et 33,8% en 2008. (**Source**: Rapport de la revue 2010 du CSCRP 2007-2011).
- **Le secteur coton** est sorti en 2010 de sa récession de plusieurs années consécutives. En 2010, elle a fait une hausse de 7% par rapport à 2009. (**Source**: Rapport de la revue 2010 du CSCRP 2007-2011).
- **En matière de sécurité alimentaire**, les stocks nationaux (SNS, et banques de céréales) ont totalisé 85 451 tonnes de céréales en 2010. L'amélioration de la situation alimentaire est due à l'augmentation des productions agricoles de la campagne agricole 2010-2011.

XIV. Enjeux et Perspectives :

Enjeux:

- Occuper le marché intérieur et extérieur du Mali,
- Développer une politique agricole qui permet de créer des emplois,
- Mali, une Puissance Agricole.

Perspectives


- Recherche de variétés de riz très performantes (variétés hybrides, Variétés NERICA),
- Mise en place d'un manuel de procédure de gestion de la subvention en lieu et place du Guide de Procédures de gestion.

XIV. Perspectives (suite et fin):

- Mise en place du système de Ticket Engrais (en test actuellement) pour mieux cerner la traçabilité de la subvention.
- Suivi informatique de la Subvention à partir d'un pro logiciel mis en place par le Ministère de l'Agriculture, qui va aussi renforcer la traçabilité de la subvention.
- Evaluation de l'Initiative Riz campagnes 2008/2009 et 2009/2010.

XV. RECOMMANDATIONS

- Poursuite de la subvention en vue de renforcer l'accessibilité du plus grand nombre de producteurs aux engrais pour maintenir le rythme de production actuelle;
- Implication plus accrue des Banques &SFD dans le financement des campagnes agricoles (production et commercialisation);
- Poursuite du renforcement de l'appui –conseil en vue d'une couverture plus appropriée des zones d'encadrement;
- Mise en place d'un mécanisme de commercialisation accepté par tous les acteurs impliqués.



**Merci pour votre aimable
attention!**